

# Le député « Insoumis » Danièle Obono doit être révoqué pour connivence avec l'islamisme

écrit par Christine Tasin | 2 octobre 2017

COMMUNIQUE DE RIPOSTE LAIQUE et RESISTANCE REPUBLICAINE

Lors de la campagne présidentielle, l'avocat des Insoumis, Raquel Garrido, expliquait, dans une tribune parue dans le journal « L'Humanité », que dans la VI<sup>e</sup> République qu'elle appelait de ses vœux, il y aurait, comme au Venezuela, la possibilité de révoquer des élus, par la volonté du peuple.

<https://www.humanite.fr/la-revocabilite-des-elus-est-elle-une-ambition-realizable-558120>

François Fillon, dans son livre, « Vaincre le totalitarisme islamique » évoquait l'article 411-4 du livre 4 du code pénal qui est clair : « *Le fait d'entretenir des intelligences avec une puissance étrangère, avec une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger, ou avec leur agents, ou ... est puni de 30 ans de détention criminelle et de 450.000 euros d'amende* ».

Danièle Obono a été élue député des Insoumis dans la 17<sup>e</sup> circonscription. Pourtant, depuis son élection, elle a multiplié des prises de position qui confirment son hostilité à la France, aux lois de la République, et surtout sa grande connivence avec l'islamisme radical, qui n'est que la réalité de l'islam.

Ancienne militante de la LCR, puis de NPA, elle a soutenu Houria Bouteldja, quand celle-ci se vantait de vouloir « Niquer la France ». Invitée sur les plateaux de télévision

après son élection, elle a refusé de revenir sur ce soutien, défendant les propos de la porte-parole des « Indigènes de la République », au nom d'une prétendue liberté d'expression qu'elle refuse aux groupes patriotes.

Lors du procès des antifas qui ont voulu assassiner des policiers en faisant brûler leur voiture, elle a montré définitivement son refus des lois républicaines en signant, bien que député, un manifeste gauchiste justifiant l'agression, et condamnant les policiers.

[http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/09/18/voiture-de-policiers-incendiee-les-antifa-veulent-faire-de-leur-proces-une-tribune\\_5187200\\_1653578.html](http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/09/18/voiture-de-policiers-incendiee-les-antifa-veulent-faire-de-leur-proces-une-tribune_5187200_1653578.html)

Lors du débat sur une nouvelle loi contre le terrorisme, elle s'est opposée, ainsi que la majorité des députés de son groupe, à la fermeture des mosquées radicales, allant chercher des références dans l'Ancien Testament pour justifier sa complaisance avec les islamistes.

<http://www.fdesouche.com/888389-deputee-obono-explique-terroristes-islamistes-ne-se-reclament-daucune-religion-particulier>

Enfin, au moment où deux jeunes femmes de 20 et 21 ans étaient sauvagement assassinées à Marseille par un clandestin multirécidiviste musulman, elle a osé prétendre que les machinistes de la RATP qui refusent de conduire un bus après une femme n'auraient rien à voir avec des islamistes radicalisés, mais ne seraient que des sexistes, suscitant l'ire de Zineb El Rhazoui, rescapée du massacre de Charlie Hebdo .

Danièle Obono avait-elle prévenu ses électeurs qu'elle défendrait de telles positions, une fois élue, en reniant les lois de la République et en soutenant ouvertement les représentants d'une puissance étrangère, qui mène une guerre

impitoyable à notre pays, et à l'ensemble de l'Europe ?

Riposte Laïque et Résistance républicaine sont d'autant plus sensibles à la question de la RATP que nous avons soutenu une courageuse machiniste, Ghislaine Dumesnil, qui, la première, a dénoncé l'islamisation de l'entreprise, et ses conséquences pour les salariées machinistes. Riposte laïque a d'ailleurs édité son livre « *Mahomet au volant, la charia au tournant* ».

La France peut-elle accepter, à l'heure où la guerre de l'islam contre nos valeurs passe aussi par l'islamisation de nos entreprises, que siége à l'Assemblée nationale un député qui refuse de condamner l'offensive des barbus et qui, par son relativisme, la cautionne ?

Le bureau de l'Assemblée nationale a pris la décision de lever l'immunité parlementaire du député Gilbert Collard, harcelé par les juges pour avoir montré la réalité de la barbarie de l'Etat islamique. Osera-t-il, dans ce contexte, continuer à fermer les yeux sur les agissements hostiles à la France de Danièle Obono, député Insoumis (sauf à l'islam) ou prendra-t-il la décision de la destituer, et de procéder, dans la 17<sup>e</sup> circonscription de Paris, à de nouvelles élections ?

Notre mouvance, quant à elle, étudie, avec nos avocats, les possibilités d'une prochaine plainte contre Danièle Obono.